

JOURNAL D'AGRICULTURE

ET

PROCÉDÉS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU D.-C.

MONTREAL, JANVIER 1848.

LES AMENDEMENTS.

Un grand nombre de nos lecteurs en voyant ce mot "Amendement," se disent sans doute qu'ils n'y entendent rien et peut-être même ont-ils la tentation de tourner la page et de chercher un article plus compréhensible et plus amusant. Mais nous espérons qu'ils voudront bien ne prendre pas une résolution aussi soudaine et aussi peu complaisante à notre égard; qu'ils nous écoutent; si nos raisons ne sont pas bonnes, alors libre à eux de nous tourner le dos. Nous voulons donc leur dire que nous n'entendons pas du tout employer de grands termes, des termes scientifiques qui ne seront compris que d'un petit nombre; nous entendons parler pour la grande masse des lecteurs. Ainsi, si ce petit nombre comprend les mots scientifiques il devra la plus forte raison comprendre un langage adapté à la grande masse des lecteurs Canadiens: D'où nous voyons clairement qu'il nous faut de toute nécessité ne plus employer le mot "Amendements," sans manquer à notre promesse, ou du moins en donner la signification; c'est ce dernier point que nous embrassons.

"Amender une terre," c'est lui ajouter certaines substances, certaines matières qui ont des qualités propres à corriger les défauts de cette terre. Ainsi, par exemple, une terre que l'on cultive en seigle, en pommes de terre et en blé noir, aura besoin d'être amendée pour être fertile; la matière employée pour cet objet sera la chaux,

qui est un "Amendement." Maintenant que l'on sait ce que c'est qu'un Amendement, nous ne craindrons plus d'employer ce mot; tous nos lecteurs nous comprendront.

Dire que le système des Amendements est un des plus utiles en Agriculture, est une vérité que plusieurs reconnaissent, mais dont bien peu savent profiter. En général parmi nous Canadiens, une terre que nous recevons de nos pères passe à nos enfants, et de nos enfants à nos neveux, et ne reçoit aucun amendement quelconque. Chacun tâche de retirer le plus possible de son *bien*, ses enfants imitent leur père, et personne ne songe à rendre à leur terre ce qu'il lui a ravi. On sait bien que la terre n'est pas inépuisable, on a mille exemples sous les yeux pour nous le prouver et pourtant l'on ne fait rien pour y remédier. Pourquoi cela? Est-ce que par hasard l'on aurait de l'apathie, du dégoût même pour des choses qui touchent de si près? Est-ce que l'on serait assez égoïste, est-ce que l'on aurait assez peu d'amour de la patrie, pour ne penser pas à léguer à ses enfants un *bien* fertile, capable d'en faire des citoyens aisés et propres à rendre des services à leur pays? Non; nous pensons que le Canadien s'occupe assez de son bien-être et du bien-être de ceux qui doivent lui succéder, qu'il aime assez son pays, pour ne négliger pas le seul moyen de léguer à ses enfants une propriété qui les fasse vivre largement et honnêtement, par là même un bon exemple à imiter, et le souvenir d'un père industrieux et bon citoyen. Pourquoi donc laisse-t-il ses terres s'appauvrir sans y apporter de remède? La raison en est bien simple, c'est qu'il ne connaît pas le remède. Ce remède que nous allons indiquer, personne sans doute n'en conteste l'utilité, la nécessité. Néanmoins pour que tout doute à ce sujet soit levé nous allons citer un fait que voici.